



Conseil de l'Union européenne  
Secrétariat général

56516/09201

Bruxelles, le 24 octobre 2016

Monsieur Martin SCHULZ  
Président du Parlement européen  
aux bons soins de Mme RATTI  
Secrétaire générale adjointe  
Plateau du Kirchberg  
L 2929 LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre, conformément au Traité, la position du Conseil en 1ère lecture, adoptée par le Conseil le 17 octobre 2016, concernant la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1370/2007 en ce qui concerne l'ouverture du marché des services nationaux de transport de voyageurs par chemin de fer (2013/0028 COD), accompagnée du texte de l'exposé des motifs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Pour le Secrétaire général

Jim CLOOS  
Directeur général adjoint